

QUAND, COMMENT ET POURQUOI CONTACTER VOTRE GARDIEN ?



RÔLE ET MISSIONS

Le gardien est votre interlocuteur privilégié pour tous les problèmes d'ordre technique (fuite, panne...). Il représente quotidiennement l'office et est le garant de la qualité de service, notamment de l'entretien et de la sécurité des immeubles dont il a la charge.

Ses missions au quotidien sont multiples :

- **Prévention** : il veille au respect du règlement des immeubles et à votre sécurité
- **Entretien** des parties communes et des espaces verts
- **Contrôle des éléments de sécurité** (trappes de désenfumage, éclairage dans les parties communes, plans de sécurité...)
- **Veille sociale** (être à l'écoute des locataires et de ses demandes, aide à la résolution des conflits de voisinage)
- **Prise en compte des réclamations techniques**
- **Réparations** (ampoules, réglage des grilles, fusibles tableaux électriques...)
- **Contrôle** des prestataires de Val du Loing Habitat
- **Entrées et sorties** des ordures ménagères et signalement des encombrants



Le gardien a pour tâche de vérifier chaque problème signalé.

Il a un rôle d'interface entre les visiteurs, les entreprises, les amicales des locataires et vous. De plus, il s'assure de la bonne exécution des prestations de service dans les immeubles.

Par ailleurs, vous trouverez dans le *guide des réparations locatives* la liste des réparations pour lesquelles vous devez faire appel directement à un prestataire.

ASTREINTE TECHNIQUE

Les gardiens effectuent des astreintes techniques, c'est-à-dire que, pendant une période donnée, ils doivent pouvoir intervenir sur leur lieu de travail en dehors de leurs horaires habituels de travail. Ces astreintes sont effectuées 7j/7 et 24h/24. Les gardiens d'astreinte n'interviennent qu'**en cas d'urgence**, c'est-à-dire quand la situation met en péril les bâtiments ou les personnes (fuite de gaz, feu...).

Pour contacter les gardiens effectuant les astreintes, vous pouvez appeler l'un des numéros suivants :

Mont Saint-Martin - **06 77 15 21 40** - Nemours et extérieurs - **06 33 57 12 12**

CONTACT

Vous retrouverez toutes les informations de contact de votre gardien dans le hall de votre résidence. Vous recevrez une note en cas de changement de gardien.



HORAIRES

Les gardiens sont présents sur site aux horaires suivants :

- **Lundi, Mercredi et Vendredi** :
8h30 - 12h et 13h30 - 17h20
- **Mardi et Jeudi** :
8h30 - 12h et 14h30 - 18h

